Service des ressources humaines Division de l'attraction et gestion des talents

STAGIAIRES

STAGIAIRE EN TECHNOLOGIE DU GÉNIE CIVIL AU SERVICE DE L'INGÉNIERIE OU AU SERVICE DE LA GESTION DES IMMEUBLES (ÉTÉ 2025)

OFFRE DE STAGES - PLUSIEURS POSTES

lci, on donne vie à la Ville! On déploie une tonne d'énergie au quotidien pour le bien-être de nos concitoyens. On est fier du travail que l'on accomplit et des effets positifs directs qu'on a sur la population.

Tu souhaites travailler sur le terrain? Le Service de la gestion des immeubles et le Service de l'ingénierie sont à la recherche de 6 étudiants motivés afin d'occuper des postes de stagiaire en technologie du génie civil pour la période estivale 2025.

LES DÉFIS

Dans le cadre du stage au Service de la gestion des immeubles, tu pourrais être appelé à :

- Effectuer de la surveillance de chantiers pour les projets d'aménagement de parcs comprenant : infrastructures souterraines (égouts, aqueduc), sentiers, éclairage, terrains sportifs, structures de jeux, mobilier, petits stationnements, etc;
- Rédiger les rapports de chantier, prendre des photos et classer le tout dans les dossiers de projets;
- Diverses autres tâches de bureau reliées au génie civil, comme la participation à des estimations de projets, la recherche et le classement de documents en lien avec la rétention pluviale, etc.

Dans le cadre du stage au Service de l'ingénierie, tu pourrais être appelé à :

- Réaliser les activités de nature technique reliées à la supervision de projets d'auscultation des réseaux d'infrastructures souterraines;
- Effectuer des visites terrain;
- Vérifier l'intégrité des données d'inspection fournie par les entreprises spécialisées;
- Fournir une assistance technique dans le cadre de demande d'information sur les réseaux;
- Utiliser les différents outils de gestion d'actifs;

CE QU'ON RECHERCHE

Pour faire partie de notre équipe, tu dois :

- Avoir complété ta 1ere ou 2e année au programme d'études collégiales en technique de génie civil. Ce stage doit être obligatoirement crédité dans le cadre de ta formation;
- Détenir un permis de conduire, classe 5, valide et posséder une voiture;
- Avoir complété la formation de sécurité sur les chantiers (ASP Construction);
- Démontrer une bonne capacité à communiquer avec tact et diplomatie ainsi qu'une bonne capacité à travailler en équipe;
- Avoir une habileté dans la prise de décision et une bonne capacité d'adaptation;
- Posséder les aptitudes et qualités personnelles appropriées, telles que l'initiative et le sens du service à la clientèle.

À noter : Tu pourrais être appelée à utiliser ton véhicule dans l'exercice de tes fonctions.

CE QU'ON OFFRE

- Un salaire selon l'échelle de traitement des stagiaires en vigueur (échelle 2024 : de 19,25 \$ à 20,75 \$ de l'heure, selon l'avancement de la formation). Une majoration de taux horaire est à venir pour l'année 2025;
- Compensation pour autres avantages sociaux;

• Un horaire de 35 heures par semaine.

COMMENT POSTULER

Le défi vous intéresse ?

Postulez en ligne du **29 janvier au 28 février 2025** sur le concours **STAGT-009-2025** en accédant à www.ville.quebec.qc.ca/emplois. Les candidatures seront analysées sur la foi des documents soumis au moment de l'inscription. Notez que les candidatures seront traitées au fur et à mesure. Ne tardez pas à postuler!

Afin de vous assurer de recevoir nos courriels, nous recommandons d'ajouter le courriel ressources.humaines@ville.quebec.qc.ca à la liste des expéditeurs approuvés de votre outil de messagerie. On suggère également de vérifier votre boîte de courrier indésirable.

LA VILLE S'ENGAGE

La Ville s'engage pour que tout le monde se sente inclus. On offre un milieu ouvert et inclusif. On souscrit au principe d'équité en emploi et applique un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

De plus, on a à coeur de soutenir l'Organisation municipale de la sécurité civile dans les quatre dimensions soit la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Vous pourriez ainsi être invité à mettre vos compétences à profit lors de situations d'exception et sinistres majeurs.

